



#6, 11010 - 46th Street SE
Calgary, AB T2C 1G4
Tél : 403-769-1519
Fax : 403-209-3255

Énoncé de la position de l'ANEB pour les élections

Étiquetage indiquant le pays d'origine (ÉPO) imposé par les États-Unis

Le gouvernement fédéral doit défendre les producteurs de bovins et de porcs canadiens en livrant un message clair aux États-Unis disant que l'abrogation immédiate de l'ÉPO est la seule façon pour eux d'éviter des tarifs de représailles contre les exportations états-uniennes au Canada.

Contexte

- Depuis 2008, les lois des États-Unis concernant l'étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO) exigent des transformateurs de bœuf de séparer les bovins du Canada et du Mexique de ceux des États-Unis.
- L'ÉPO a grandement perturbé l'industrie du bœuf nord-américaine intégrée, occasionnant de considérables dommages économiques aux producteurs de bovins canadiens. L'ÉPO coûte à l'industrie bovine canadienne plus de 3 milliards de dollars annuellement.
- L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a confirmé par l'entremise de quatre décisions différentes que les exigences de l'EPO sont protectionnistes et une violation des obligations des États-Unis en matière de commerce international.
- En mai 2015, l'OMC a rendu sa décision finale sur l'ÉPO et a décidé en faveur du Canada et du Mexique. Pour forcer une abrogation complète de l'ÉPO, les gouvernements du Canada et du Mexique ont demandé à l'OMC l'autorisation d'exercer des représailles contre les exportations des États-Unis, évaluées à 3,7 milliards de dollars annuellement.
- La Chambre des représentants des États-Unis a récemment adopté une loi pour abroger l'ÉPO, mais le Sénat des États-Unis ne l'a pas encore ratifiée. Certains membres du Comité de l'agriculture du Sénat états-unien ont mis de l'avant une mesure d'ÉPO volontaire qui n'offre aucune garantie contre la séparation du bétail dans les usines de transformation aux États-Unis.

Position de l'ANEB

- L'industrie du bœuf canadienne génère annuellement des revenus de 6,8 milliards de dollars. La pérennité et la compétitivité de l'industrie dépendent d'une résolution du problème de l'ÉPO. Le Canada est en position de désavantage concurrentiel chaque jour que cette mesure demeure en place.
- L'industrie ne peut accepter aucune mesure d'ÉPO – volontaire ou obligatoire – qui occasionne une séparation des bovins dans les usines états-uniennes ou qui aide à maintenir une séparation.
- Le Canada doit continuer d'aller vers des représailles aussi longtemps que les États-Unis ne respecteront pas leurs obligations en matière de commerce international et garantissent que les bovins et les porcs importés aux États-Unis pour l'élevage ou l'abattage ne seront pas l'objet de discrimination.
- L'industrie s'attend à ce que le gouvernement canadien donne suite à ses représailles proposées, aussitôt que possible, pressant les États-Unis à abroger l'ÉPO.

Questions au candidat

Si vous êtes élu, allez-vous appuyer les mesures de représailles contre les États-Unis pour sa mesure illégale de l'ÉPO?

Quelles autres actions êtes-vous prêt à prendre pour résoudre immédiatement ce problème?